

Carcassonne le 31 août 2021

La Présidente du Conseil départemental

à

POLE AMENAGEMENT DURABLE
Direction du Développement, de l'Environnement
et des Territoires

Service Aménagement

Tél : 04.68.11.66.32
urbanisme@aude.fr

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE
2 BIS PLACE JEAN MOLINIER
11800 FLOURE

Objet : AVIS PPA – Arrêt PLU – Commune de FLOURE

Vos réf. : Votre courrier électronique du 29 juin 2021

Pièces jointes :

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé le 29 juin dernier, pour avis, le projet d'arrêt du PLU de votre commune, et je vous en remercie.

J'ai l'honneur de vous informer que l'examen des documents par les services du Département de l'Aude appelle les remarques suivantes notamment :

✓ **Au titre du Domaine Public Routier Départemental (Division Territoriale Carcassonnais) :**

I. L'existant :

Les Routes Départementales (plan souhaité).

RD n°503	
Catégorie (1,2,3a,3b)	3ème
Classement (RGC, express, etc...)	
Fonction (axe de transit, de desserte, voie interne ou voie de desserte communale)	Desserte communale
Caractéristiques techniques	Enduit
Points noirs (croisements, etc...)	Centre ancien étroit

La forme urbaine (plan souhaité, description, difficultés de trafic, d'accès, de stationnement, d'entretien, limites d'agglomération, etc...):

- Le centre ancien et ses extensions.
- L'urbanisation récente.
- Les zones potentiellement urbanisables.

Les accès :(desserte des zones, caractéristiques des accès ou zones à problèmes)

Les plantations d'alignement : oui

Les aménagements de sécurité :

II. Les emplacements réservés.

- Les ER à supprimer (motifs) : sans objet
- Les ER à conserver (motifs) : sans objet
- Les ER à créer (motifs + plan projet et application cadastrale) : sans objet

III. Les prescriptions demandées par la DRT.

Consulter la Division Territoriale du Carcassonnais préalablement à toute prévision d'aménagement ayant un accès direct à la Route Départementale.



Au titre de l'Eau :

Volet Assainissement :

Malgré une station récente (2008), le fonctionnement reste moyen, avec des surcharges hydrauliques chroniques (taux de remplissage moyen des 3 dernières années : 120 %).

Il conviendrait de limiter les entrées d'eaux claires parasites avant d'étendre les réseaux d'assainissement et d'augmenter le nombre de personnes raccordées.

Il y a par contre une petite marge de manœuvre sur la charge organique.

Volet Eau Potable : Pas de remarques particulières.

Je vous sollicite également par la présente afin que vous me fassiez parvenir, sur support CD et papier, un exemplaire de votre PLU dès que votre document d'urbanisme sera opposable.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'C' followed by a horizontal line and a small flourish.

Catherine LUCIANI